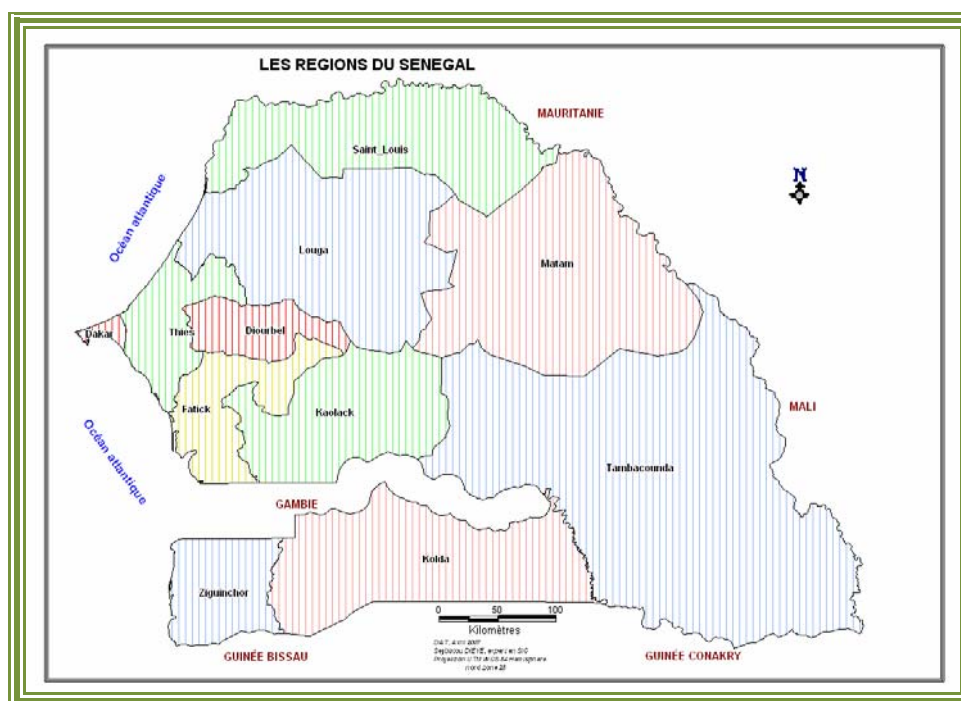


**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

-----  
**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**  
**(ANSD)**



# SENEGAL



**RESULTATS DEFINITIFS**  
**DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE**  
**L'HABITAT – (2002)**

## *Rapport National de Présentation*

Juin 2008



Fonds des Nations Unies  
pour la Population



**USAID | SENEGAL**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE  
Agence Américaine pour  
le Développement International

# RESULTATS DEFINITIFS DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L’HABITAT DU SENEGAL (RGPH<sup>III</sup>) 2002

## RAPPORT NATIONAL DE PRESENTATION

Ce rapport est le fruit d’un travail collectif réalisé au niveau national et soutenu par :

- le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) à travers la composante projet SEN-02/P10 « *Appui à la collecte des données* », d’une part, et l’Equipe d’appui Technique basée à Dakar (CST/UNFPA) d’autres part.
- l’Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

Ont également pris part à ce travail l’Institut de Recherches pour le Développement (IRD – Sénégal), Dr Cheikh Mbacké (Ph. D.), Mr Edmond Rodriguez et Dr Macoumba Thiam. L’ANSD tient particulièrement à exprimer ses remerciements à ces différents partenaires.

Toute information complémentaire sur les informations publiées peut être obtenue auprès de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Rue 1 x Bd de l’Est Point E, BP 116 Dakar,  
Tél : (221) 824 03 01/825 00 50, Fax (221) 824 90 04,  
E-mail : [dpsfr@yahoo.fr](mailto:dpsfr@yahoo.fr); Site Web : <http://www.ansd.org>

© ANSD – Décembre 2006

## COMITE DE REDACTION

- Président : **Babakar FALL**, Directeur Général, ANSD
- Coordinateur général : **Ibrahima SARR**, Expert,  
Directeur des Statistiques Démographiques et  
Sociales, ANSD
- Coordination scientifique: **Bakary Djiba**, Expert, Chef de la  
Division du Recensement et des Statistiques  
Démographiques, ANSD  
**Abdoulaye M. Tall**, Expert, DSDS/ANSD
- Coordination technique : **Papa Demba Diouf**, Expert, Chef de la  
Division des opérations de terrain, ANSD.
- Conseillers scientifiques : **Dr Cheikh Mbacké** (PH. D.), Démographe, Public  
Heath Institute, USA.  
**Dr Philipe Antoine**, Démographe, Chercheur (IRD)  
**Dr Samson Lamlenn**, Conseiller régional,  
CST/UNFPA, Bureau régional de Dakar  
**Dr Macoumba Thiam** (PH. D.), Démographe,  
Consultant,  
**Soukeyna Fall Kaba**, Chargée de programme,  
UNFPA, Dakar  
**Edmond Rodriguez**, Démographe, consultant.
- Appui technique : **Thiécouta Ndiaye**, Expert, DMIS/ANSD  
**Mamadou Kane**, Expert, DMIS/ANSD  
**Mouhadji Daff**, Assistant Informaticien, Projet  
Sen02-P10/UNFPA, ANSD  
**Atoumane Ndiaye**, Expert, ANSD
- Rédacteurs : **Hamidou Bâ**, Expert/ANSD  
**Oumy Nd. Diagne**, Expert, DSDS/ANSD  
**Mory Diouss**, Expert, DSDS/ANSD  
**Mariama FALL**, Expert, DSDS/ANSD  
**Dr Cheikh Mbacké**(PH. D.), Démographe,  
Consultant  
**Fatou Faye Mbessane**, Technicien DSDS/ANSD  
**Aliou Gaye**, Expert/ANSD  
**Cheikh Guèye**, Expert, DSDS/ANSD  
**Mamadou Guèye**, Expert, DSDS/ANSD  
**Fatou Bintou Camara Niang**,Expert, DSDS/ANSD  
**Binta Guissé Mbow**, Expert, DMIS/ANSD  
**Papa Ibrahima S. Sène**, Expert, DSDS /ANSD  
**Abdoulaye M. Tall**, Expert, DSDS/ANSD  
**Assane Thioune**, Expert, DSDS/ANSD

## CHAPITRE 8

# SITUATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

## INTRODUCTION

Le présent chapitre analyse la situation des enfants et des jeunes au Sénégal. Dans une première section, il aborde la question à travers une analyse de leurs caractéristiques socio-démographiques et économiques ainsi que des handicaps qui les affectent. Dans la deuxième section, il s’intéresse à la situation des jeunes en explorant, outre les caractéristiques énumérées ci haut, leur insertion dans la vie adulte, par une analyse de l’activité économique et de la situation matrimoniale.

## I. SITUATION DES ENFANTS AU SENEGAL

Les enfants sont constitués de la population d’âge compris entre 0 et 14 ans. La terminologie s’est enrichie au cours de ces dernières années, au Sénégal. En outre, pour mieux répondre aux préoccupations de développement et initier des actions programmatiques, le Sénégal a adopté un découpage qui permet, dorénavant, de distinguer des sous-groupes comme la petite enfance et l’enfance proprement dite.

La petite enfance concerne la période de vie des individus qui va de 0 à 4 ans, tandis que l’enfance concerne les enfants dont l’âge est compris entre 5 à 14 ans.

Dans cette analyse, nous assimilerons ces 2 catégories à l’enfance.

### I.1. Volume et importance des enfants au Sénégal

En 2002, on a dénombré 4221.345 enfants de moins de 15 ans au Sénégal. Ce groupe représente 42,8% de la population sénégalaise. Il est constitué de deux catégories : la petite enfance représente 14,6% de la population totale et la catégorie d’âge plus avancée (celle comprise entre 5 ans et 14 ans) a un poids de 28,2% rapportée à la population totale.

Comme le révèle le tableau 8.1 (dernière colonne), le poids démographique des enfants est plus élevé en zone rurale où ces derniers constituent 47% de la population globale alors qu’en milieu urbain leur poids est légèrement en-deçà de 37% de la population.

Selon les régions, on note quelques disparités dans le poids démographique des enfants. Dans la région de Dakar, les enfants de moins de 15 ans représentent un peu plus du tiers de la population (soit 34,2%) alors que dans les autres régions, l’importance de ce groupe est plus grande et peut même avoisiner la moitié des effectifs de la population totale : c’est le cas, notamment des régions de Kolda, de Tambacounda et de Fatick où respectivement 48,4%, 47,4% et 47% de la population est constitué d’enfants de 0 à 14 ans.

Tableau 8.1 : Poids démographiques des enfants selon la catégorie, le milieu de résidence et la région

	Effectifs d'enfants	Population Totale	Poids spécifique
<b>Catégories (catégories)</b>	4221345	9858482	42,8%
• Petite Enfance (0-4 ans)	1444705	9858482	14,7%
• Enfance (5-14 ans)	2776640	9858482	28,2%
<b>Sexe</b>			
• Filles	2092377	5045473	41,5%
• Garçons	2128968	4813009	44,2%
<b>Milieu de résidence</b>			
• Urbain	1474824	4008965	36,8%
• Rural	2746521	5849517	47,0%
<b>Régions</b>			
• Dakar	742451	2168314	34,2%
• Diourbel	459145	1051941	43,6%
• Fatick	286410	609789	47,0%
• Kaolack	502040	1070203	46,9%
• Kolda	395326	817438	48,4%
• Louga	302575	677264	44,7%
• Matam	197351	423967	46,5%
• Saint Louis	311115	694652	44,8%
• Tambacounda	290569	612855	47,4%
• Thiés	561499	1322579	42,5%
• Ziguinchor	172864	409480	42,2%
<b>Sénégal</b>	4221345	9858482	42,8%

Les tableaux qui suivent mettent en évidence le profil sociodémographique des jeunes. On y présente la répartition des enfants par sexe selon le milieu de résidence (urbain et rural) et la région de résidence.

## 1.2. Caractéristiques sociodémographiques des enfants sénégalais

Le tableau 8.2a donne la structure par âge et par sexe selon le milieu de résidence. Ainsi, si on s'intéresse à l'âge des enfants, on remarque, dans l'ensemble, qu'environ 1 enfant sur 3 (soit 34,2%) appartient à la catégorie de la petite enfance et près de 2 enfants sur 3 font partie de l'enfance proprement dite. De légères variations dans l'importance de ces deux catégories sont relevées lorsqu'on les analyse par sexe et milieu de résidence.

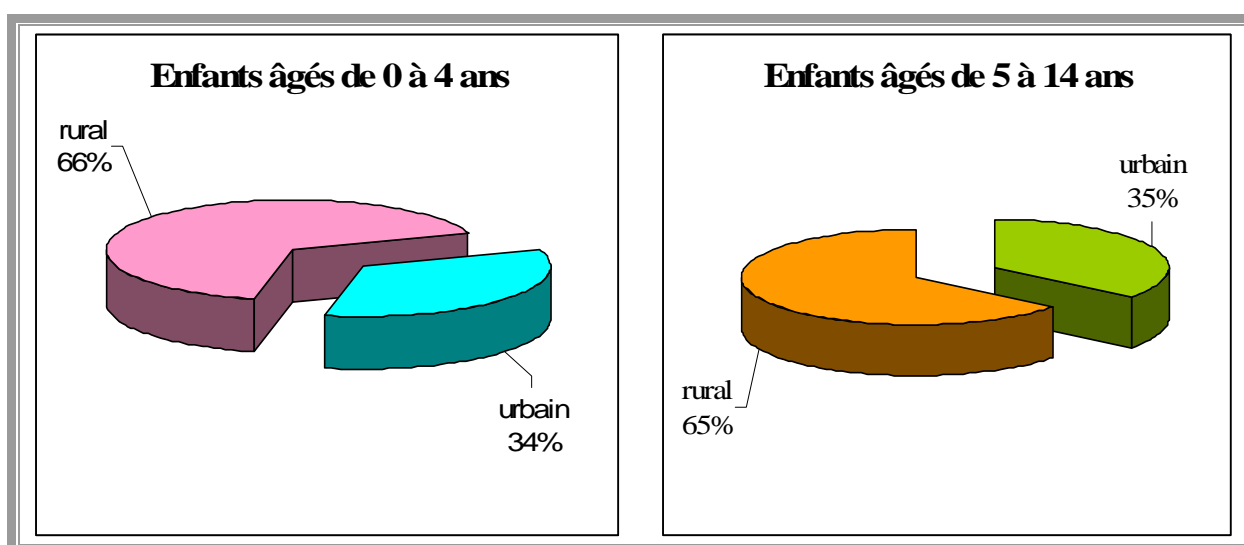
La structure par sexe montre, dans l'ensemble, que la population d'enfants reste constituée à 50,6% de garçons et à 49,4% de filles. Le rapport de masculinité est, de ce fait, légèrement supérieur à l'unité (102,3 exactement), ce qui dénote une légère prédominance des garçons dans l'ensemble. Cependant, en milieu urbain, on relève une légère prédominance des filles dans le groupe d'âge 5-14 ans.

Tableau 8.2a: Répartition des enfants par catégorie (groupe d’âge) selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d’âges	Milieu de résidence											
	Urbain				Rural				Ensemble			
	Garçons	Filles	Total	Poids (%)	Garçons	Filles	Total	Poids (%)	Garçons	Filles	Total	Poids (%)
<b>0 à 4</b>	50.5%	49.5%	489392	<b>33.9</b>	50.4%	49.6%	955313	<b>66.1</b>	50.4%	49.6%	1444705	<b>34,2</b>
<b>5 à 14</b>	49.9%	50.1%	985432	<b>35.5</b>	51.0%	49.0%	1791208	<b>64.5</b>	50.6%	49.4%	2776640	<b>65,8</b>
Total Enfants	739.168	735.656	1474824	<b>34.9</b>	1.395.037	1.351.484	2746521	<b>65.1</b>	2134205	2087140	4221345	<b>100,0</b>
% sexe	50.1%	49.9%	100.0%		50.8%	49.2%	100.0%		50.6%	49.4%	100.0%	

Dans ce même tableau, la répartition des enfants par milieu de résidence montre que la population d’enfants est plus concentrée dans les zones rurales. Environ 2/3 des enfants de moins de 5 ans (soit 66.1%) y résident mais ce rapport évolue légèrement à la baisse lorsqu’on prend en considération les enfants dont l’âge est compris entre 5 et 14 ans. le graphique 8.1 ci-après en donne une illustration plus nette.

Graphique 8.1. : Répartition des enfants sénégalais selon le milieu de résidence (en %)



Le tableau 8.2b (ci-après) révèle des disparités régionales dans la distribution par région des enfants. Ainsi, la région de Dakar abrite, à elle seule, 17.6% de la population d’enfants. Les régions de Thiès (13,3%), de Kaolack (11,9%) et de Diourbel (10,9%) se positionnent à la suite en terme de concentration de la population d’ enfants, ceci quelle que soit la catégorie d’âge considérée.

Tableau 8.2b : Importance des enfants selon la catégorie selon le sexe et par région

Régions	Groupes d'âges					
	0-4 ans		5-14 ans		Total Enfants	
	Effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Dakar	254468	17,6%	487983	17,6%	742451	17,6%
Diourbel	160348	11,1%	298797	10,8%	459145	10,9%
Fatick	97927	6,8%	188483	6,8%	286410	6,8%
Kaolack	175666	12,2%	326374	11,8%	502040	11,9%
Kolda	133172	9,2%	262154	9,4%	395326	9,4%
Louga	102924	7,1%	199651	7,2%	302575	7,2%
Matam	69352	4,8%	127999	4,6%	197351	4,7%
Saint-Louis	106749	7,4%	204366	7,4%	311115	7,4%
Tambacounda	103442	7,2%	187127	6,7%	290569	6,9%
Thiès	188870	13,1%	372629	13,4%	561499	13,3%
Ziguinchor	51787	3,6%	121077	4,4%	172864	4,1%
Total	1444705	100,0%	2776640	100,0%	4221345	100,0%

### I.3. Caractéristiques socio-économiques des enfants sénégalais

#### a. Niveau d'instruction des enfants

Le niveau d'instruction en 2002 a été apprécié auprès de la population âgée de 3 ans et plus et, à ce titre, porte plus précisément sur celle qui, en terme de filière, a suivi l'école française, franco-arabe ou autres. Le tableau qui suit donne la répartition des enfants selon le niveau d'instruction.

Tableau 8.3: Répartition des enfants selon le niveau d'instruction par groupe d'âge et sexe (en pourcentages)

Niveau d'Instruction	Groupes d'âges						Ensemble		
	0-4 ans			5-14 ans			Garçons	Filles	Total
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total			
Aucun niveau	93,0%	92,8%	92,9%	53,2%	53,2%	54,3%	60,4%	62,4%	61,4%
Préscolaire	7,0%	7,2%	7,1%	1,7%	1,7%	1,7%	2,7%	2,8%	2,7%
Primaire	0,0%		0,0%	40,9%	40,9%	40,1%	33,4%	32,0%	32,7%
Moyen				4,3%	4,3%	3,9%	3,5%	2,8%	3,1%
<b>Ensemble</b>	<b>314052</b>	<b>313361</b>	<b>627413</b>	<b>1405600</b>	<b>1371040</b>	<b>2776640</b>	<b>1719652</b>	<b>1684401</b>	<b>3404053</b>

Il ressort, en 2002, que plus de 6 enfants sénégalais sur 10 (soit 61,4% n'ont aucun niveau d'instruction au Sénégal. Parmi les enfants de 5 à 14 plus de la moitié (soit 54,3%) des enfants se retrouve dans cette situation.

Au total 2,7% des enfants ont bénéficié de l'enseignement préscolaire. Près de 1/3 des enfants ont atteint le niveau élémentaire (soit exactement 32,7%). Enfin, on relève une proportion de 3,1% d'enfants qui ont atteint le niveau moyen-secondaire.

Au total, 38,6% des enfants âgés de moins de 15 ans sont instruits. Les garçons ont bénéficié de plus d'opportunités que les filles par rapport à l'instruction. En effet, 39,6% d'entre eux y ont eu droit alors que seulement 37,6% des filles ont été enrôlées à l'école.

Dans l’ensemble, très peu d’écarts sont constatés selon le sexe de l’enfant en ce qui concerne le niveau d’instruction préscolaire. Cependant, dans les cycles primaire et moyen, on constate un net recul de filles par rapport aux garçons.

### b. Activité économique et occupation professionnelle des enfants sénégalais

L’activité économique au Sénégal a été approchée auprès de la population âgée de plus de 6 ans et porte sur les 12 derniers mois ayant précédé le recensement. Il s’avère, au Sénégal, que la population active totale occupée représente environ 39,1% de la population. Cependant, les données du RGPH3 mettent en évidence une participation non négligeable des enfants (voir tableau 8.4a).

En outre, si la prise de rôle dans l’activité économique reste encore assez précoce au Sénégal, c’est en partie dû au fait que la structure de l’activité comprend une part importante d’activités du secteur primaire et, de plus en plus, d’activités non structurées qui restent de gros utilisateurs de main d’œuvre. D’autres raisons motivant cette participation précoce des enfants à l’activité économique peuvent être invoquées relativement au niveau de vie des ménages ; ces raisons peuvent aussi être rattachées à la structure des revenus qui ne favorise pas toujours que les ménages acceptent de se passer de l’apport des enfants.

Tableau 8.4a: Répartition des enfants de 6 à 14 ans selon l’occupation par milieu de résidence et sexe (au cours de 12 derniers mois)

(% en colonne)

Occupation	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Occupé	7,2	3,5	5,3	25,5	12,3	19,0	19,0	9,1	14,1
Chômeur	4,3	2,4	3,4	5,0	2,6	3,8	4,8	2,5	3,7
Elève étudiant	71,6	66,8	69,2	41,1	35,4	38,3	51,9	46,9	49,4
Femme. foyer		12,3	6,1		23,3	11,4		19,3	9,5
Accident/malade	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Mendiant	0,3	0,1	0,2	0,4	0,1	0,3	0,4	0,1	0,2
Autres	16,6	15,0	15,8	27,9	26,2	27,1	23,9	22,1	23,0
Pourcentage	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Sénégal</b>	441616	444305	885921	807279	773907	1581186	1248895	1218212	2467107

En 2002, on compte 14,1% d’enfants de moins de 15 ans qui sont engagés dans une occupation professionnelle. Près de 4% d’entre eux se déclarent être en situation de chômage. De ce fait, on estime la proportion d’enfants actifs à près de 18% soit en moyenne 1 enfant sur 6 de moins de 15 ans.

Ceux qui sont épargnés de l’exercice d’une activité doivent en partie cette situation d’inactif à leur statut d’élève ou d’étudiant (49,4%) ou de femme au foyer (9,5%). Il existe aussi des enfants que des accidents ou la maladie empêchent de s’adonner à une activité, de même que certains qui s’adonnent à la mendicité mais dont l’importance reste très marginale au regard des effectifs d’enfants de cette tranche d’âges (0,3% entout). Par contre, on recense de multiples autres raisons qui peuvent expliquer la non insertion d’un enfant dans une activité économique et qu’on retrouve dans la nomenclature « Autres » : celles-ci concernent 23% des enfants.

Relativement au statut d’occupation, il est à noter que le taux d’activité des enfants en zone rurale reste au moins 3 fois supérieur à celui des enfants résidant dans les villes (19.1% contre 5.3%) bien que les niveaux de chômage restent très proches dans les 2 milieux (3.4% comparé à 3.8%). De manière générale, les indicateurs montrent partout un niveau d’insertion 2 fois plus élevé chez les garçons excepté pour le statut de « femmes au foyer » dévolu exclusivement aux filles et pour certaines catégories d’enfants que des accidents ou la maladie contribuent à handicaper dans l’exercice d’une activité. Dans ce dernier cas, on ne note pas de différences selon le sexe de l’enfant.

#### I.4. Prévalence de handicaps parmi les enfants

Le nombre d’enfants sénégalais qui présentent des handicaps est faible en 2002. Il se situe en-deçà de 1% de la population âgée de moins de 15 ans.

Tableau 8.5 Prévalence des divers handicaps chez les enfants par groupe d’âge et selon le sexe (en pourcentages)

Type de Handicap	Groupes d’âges						Ensemble				
	0-4 ans			5-14 ans			Masculin	Féminin	Total	Cas totaux recensés	Prévalence relative
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total					
Cécité	0,04%	0,04%	0,04%	0,06%	0,07%	0,07%	0,06%	0,06%	0,06%	2370	7,73%
Surdité	0,03%	0,03%	0,03%	0,10%	0,08%	0,09%	0,08%	0,06%	0,07%	2907	9,49%
Mutité	0,06%	0,05%	0,06%	0,15%	0,13%	0,14%	0,12%	0,10%	0,11%	4685	15,29%
Infirmes membres inférieurs	0,10%	0,08%	0,09%	0,23%	0,18%	0,21%	0,19%	0,15%	0,17%	7075	23,09%
Infirmes membres supérieurs	0,07%	0,07%	0,07%	0,15%	0,12%	0,13%	0,12%	0,10%	0,11%	4732	15,44%
Déficience mentale	0,02%	0,02%	0,02%	0,09%	0,08%	0,09%	0,07%	0,06%	0,06%	2722	8,88%
Albinisme	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	291	0,95%
Léprosie	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	136	0,44%
Autres	0,10%	0,10%	0,10%	0,16%	0,15%	0,15%	0,14%	0,13%	0,14%	5723	18,68%
<b>Total Enfants atteints de handicap</b>	<b>3208</b>	<b>2826</b>	<b>6034</b>	<b>13521</b>	<b>11086</b>	<b>24607</b>	<b>16729</b>	<b>13912</b>	<b>30641</b>	<b>30641</b>	<b>100,00%</b>
Prévalence totale %	0,4%	0,4%	0,4%	1,0%	0,8%	0,9%	0,8%	0,7%	0,7%		
Enfants sans handicap	725830	713642	1439472	1393841	1361431	2755272	2119671	2075073	4194744		
%	99,6%	99,6%	99,6%	99,0%	99,2%	99,1%	99,2%	99,3%	99,3%		
<b>Total Enfants</b>	<b>729038</b>	<b>716468</b>	<b>1445506</b>	<b>1407362</b>	<b>1372517</b>	<b>2779879</b>	<b>2136400</b>	<b>2088985</b>	<b>4225385</b>		

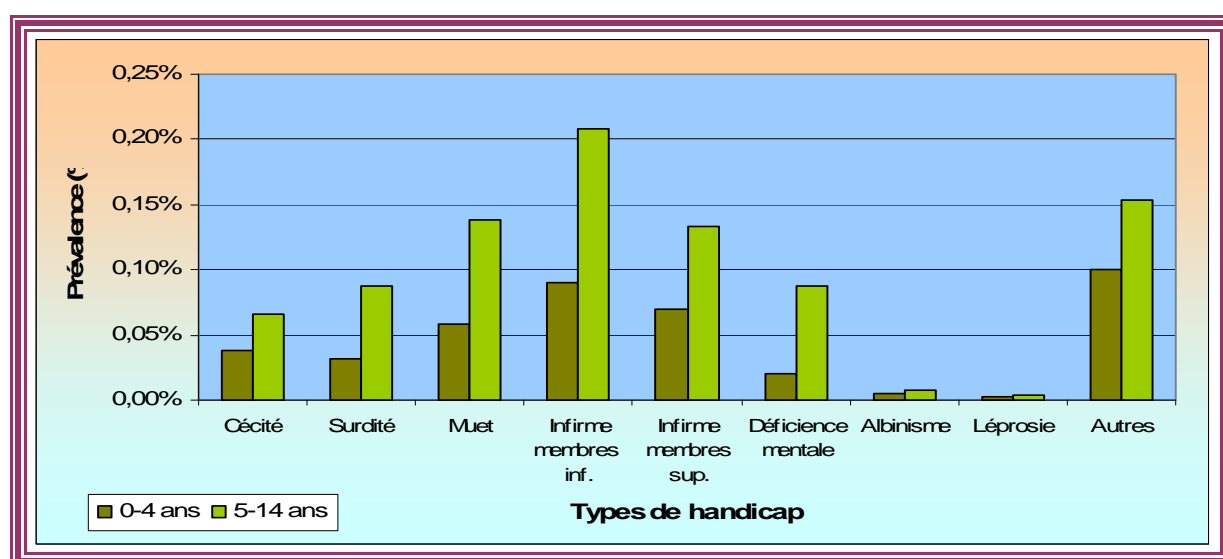
D’après le tableau ci-dessus, on a dénombré 30.641 enfants sénégalais atteints de handicap en 2002 au Sénégal, ce qui, rapporté à la population globale, correspond à un taux de prévalence de 0,7%. Les types de handicaps les plus fréquents demeurent les handicaps de motricité (type moteur), c’est-à-dire les infirmités qui affectent les membres inférieurs ou supérieurs. Ces types de handicaps ont une

prévalence totale de 0,28%, avec une prévalence plus prononcée des infirmités des membres inférieurs (environ 1 fois et demie de plus).

La 2<sup>ème</sup> catégorie de handicaps est constituée des handicaps de type neurosensoriel comme la mutité, la surdité ou la cécité qui représentent une prévalence cumulée de près de 0,24% des cas signalés chez les enfants. Dans cette catégorie, on enregistre légèrement plus de cas de mutité chez les garçons aussi bien dans la petite enfance que dans la tranche d’âges 5-14 ans. On observe la même tendance pour les autres types de handicaps.

Le graphique 8.2 ci-après donne une récapitulation de la situation des jeunes par rapport aux handicaps qui les frappent.

Graphique 8.2. : Taux de prévalence de handicaps parmi la population d’enfants au Sénégal



Parmi les autres types de handicaps qui se signalent dans la population enfantine, la déficience mentale garde toute une importance même si sa prévalence reste dans des proportions moins préoccupantes que les types de handicaps décrits ci haut (0,06%). La déficience mentale se présente comme un type de handicap assez répandu parmi les enfants. Elle représente en effet près de 1 enfant handicapé sur 10 (soit exactement 8,9% des cas de handicap recensés) et apparaît 4 fois plus fréquente parmi les enfants d’âge avancé (5 à 14 ans) que chez les enfants d’âges inférieurs. Il n’existe pas, à ce niveau, de différentiel entre garçons et filles, la maladie touchant à la fois les 2 sexes de la même façon. Enfin, on signale des types de handicaps liés à des malformations de la peau (dépigmentation ou albinisme) ou consécutifs à des maladies dites handicapantes ou porteuses de séquelles comme la lèpre. Leur importance apparaît toutefois assez marginale avec environ moins de 1% des cas de handicap signalés.

En dehors de ces cas, il existe un nombre relativement important d’enfants frappés de handicaps divers et dont la prévalence totale peut atteindre des proportions assez importantes (de l’ordre de 0,14%). Ces types affectent particulièrement les jeunes enfants âgés de moins de 5 ans (0-4 ans) où ils constituent près de 1 enfant sur 1000 (soit 0,1%).

## II. SITUATION DES JEUNES AU SENEGAL

Considérée généralement comme une période de transition vers l’âge adulte, la jeunesse est « *aussi une catégorie sociale dont le fonctionnement est indissociable des mécanismes qui régissent la société* »<sup>21</sup>. Au Sénégal, la définition de la jeunesse se réfère à « *la période située entre l’enfance et la vie adulte* ». Le jeune y est défini « *comme étant la personne dont l’âge est compris entre 15 et 35 ans* »<sup>22</sup>. Si « *la première jeunesse* » communément appelée adolescence va de 15 à 19 ans, il arrive, cependant, que certains programmes d’appui de développement élargissent cette notion pour l’étendre jusqu’à 25 ans.

L’analyse de la situation des jeunes porte sur les individus âgés de 15 à 34 ans. Mais, pour mieux coller au contexte national et pour des raisons de commodité, une classification a été adoptée pour mettre en évidence 3 groupes : les adolescents (15-19 ans), les jeunes de 20-24 ans et, enfin, le groupe des 25-34 ans.

### 2.1. Volume et importance des jeunes au Sénégal

En 2002, on a dénombré au Sénégal près de 3 millions et ½ de jeunes, soit exactement 3.447.679 individus. Ils représentent 35% de la population sénégalaise. Le groupe des jeunes est composé de trois catégories : les adolescents (15-19 ans) représentent ainsi près de 12% de la population totale, les jeunes de 20-24 ans constituent moins de 10% (9,4% exactement) et, enfin, les jeunes d’âge avancé (25-34 ans) constituent environ 14% de la population du pays.

Le poids des jeunes varie selon le milieu de résidence. En zone urbaine, les jeunes représentent près de 40% de la population totale (soit 2 personnes sur 5) alors qu’en milieu rural leur poids est légèrement en-deçà : ils constituent près de 32% de la population rurale totale (cf. Tableau 8.6, dernière colonne).

Le poids des jeunes varie également selon la région de résidence, Ainsi, la région de Dakar se distingue nettement des autres régions par l’importance de la population jeune comme on peut le noter dans le graphique ci-après établi à partir du tableau 8.6 bis (dernière colonne). Dans les autres régions, le poids des jeunes est compris entre 30% et 35% de la population de la région considérée. Les régions de Fatick et de Kolda demeurent celles où le poids des jeunes est le moins important (moins de 31%).

---

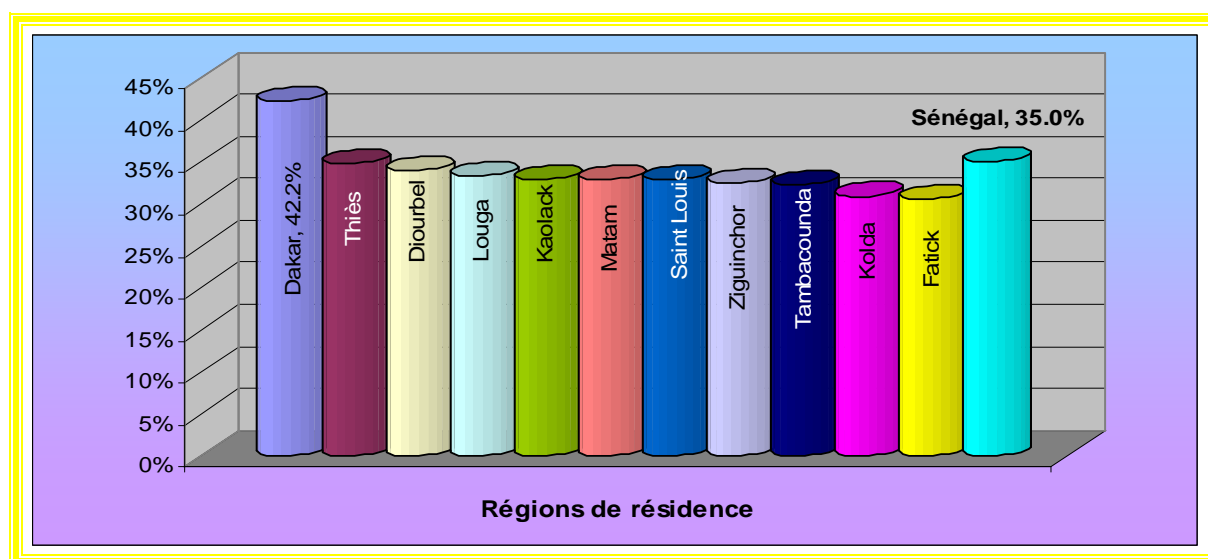
<sup>21</sup> Gouvernement du Sénégal : Lettre de politique de Développement du Secteur Jeunesse, octobre 2004.

<sup>22</sup> Op. cit.

Tableau 8.6: Poids démographiques des Jeunes selon la catégorie, le milieu de résidence et la région

	Effectifs de jeunes	Population Totale	Poids spécifique
<b>Catégories (groupes d'âges)</b>	3.447.679	9.858.482	35,0%
• Adolescents (15-19 ans)	1.168.873	9.858.482	11,9%
• Jeunes de 20-24 ans	924.554	9.858.482	9,4%
• Jeunes de 25-35 ans	1.354.252	9.858.482	13,7%
<b>Sexe</b>			
• Filles	1.793.819	5.045.473	35,6%
• Garçons	1.653.860	4.813.009	34,4%
<b>Milieu de résidence</b>			
• Urbain	1.599.220	4.008.965	39,9%
• Rural	1.848.459	5.849.517	31,6%
<b>Régions</b>			
• Dakar	915.499	2.168.314	42,2%
• Diourbel	356.641	1.051.941	33,9%
• Fatick	186.585	609.789	30,6%
• Kaolack	352.339	1.070.203	32,9%
• Kolda	252.827	817.438	30,9%
• Louga	225.362	677.264	33,3%
• Matam	139.511	423.967	32,9%
• Saint Louis	228.432	694.652	32,9%
• Tambacounda	197.870	612.855	32,3%
• Thiés	459.913	1.322.579	34,8%
• Ziguinchor	132.700	409.480	32,4%
<b>Sénégal</b>	3.447.679	9.858.482	35,0%

Graphique 8.3: Poids spécifique des jeunes dans la population totale par région (en %)



Source : Tableau 8.6 (dernière colonne)

## II.2. Caractéristiques sociodémographiques des jeunes

Au 2002 au Sénégal, dans l’ensemble, au moins 1 jeune sur 3 est un adolescent âgé de 15 à 19 ans (soit 33,9%) et près de 4 jeunes sur 10 (soit 39,3%) sont âgés de 25 à 34 ans, comme on peut le noter dans le tableau 8.7a qui suit (dernière colonne).

Tableau 8.7: Répartition des jeunes par groupe d’âge selon le sexe et le milieu de résidence (effectifs)

Groupe d’âges	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
15-19	252.360	272.420	524.780	309.706	334.387	644.093	562.066	606.807	1.168.873
20-24	221.831	227.303	449.134	229.960	245.460	475.420	451.791	472.763	924.554
25-34	310.800	314.506	625.306	329.203	399.743	728.946	640.003	714.249	1.354.252
<b>Jeunes</b>	<b>784.991</b>	<b>814.229</b>	<b>1.599.220</b>	<b>868.869</b>	<b>979.590</b>	<b>1.848.459</b>	<b>1.653.860</b>	<b>1.793.819</b>	<b>3.447.679</b>

Tableau 8.7a: Répartition des jeunes selon le sexe et le milieu de résidence par groupe d’âge (% en colonne)

Groupe d’âges	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
15-19	32,1	33,5	32,8	35,6	34,1	34,8	34,0	33,8	33,9
20-24	28,3	27,9	28,1	26,5	25,1	25,7	27,3	26,4	26,8
25-34	39,6	38,6	39,1	37,9	40,8	39,4	38,7	39,8	39,3
Jeunes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectifs totaux</i>	784.991	814.229	1.599.220	868.869	979.590	1.848.459	1.653.860	1.793.819	3.447.679
<b>% sexe</b>	<b>49,1%</b>	<b>50,9%</b>	<b>RM=0.97</b>	<b>47,0</b>	<b>53,0</b>	<b>RM=0.88</b>	<b>48,0</b>	<b>52,0</b>	<b>RM=0.92</b>

La proportion des adolescents est légèrement plus élevée en milieu rural de même que celles des jeunes d’âge avancé (25-34 ans). En retour, les zones urbaines détiennent une proportion plus grande de jeunes de 20-24 ans, c’est-à-dire celles qui achèvent leur cursus scolaire ou universitaire. Enfin, il apparaît que les différences entre zones urbaines et rurales restent faibles dans la distribution des jeunes adultes (25-34 ans).

Dans l’ensemble et au regard de la répartition par milieu de résidence, on note que 46.4% des jeunes sont localisés en zone urbaine contre 53.6% résidant en milieu rural.

Tableau 8.7b: Répartition des jeunes selon la catégorie d’âge par sexe et milieu de résidence (% en ligne)

Groupe d’âges	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Garçons	Filles	Total
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total			
15-19	48,1%	51,9%	524780	48,1%	51,9%	644093	48,1%	51,9%	1168873
20-24	49,4%	50,6%	449134	48,4%	51,6%	475420	48,9%	51,1%	924554
25-34	49,7%	50,3%	625306	45,2%	54,8%	728946	47,3%	52,7%	1354252
<b>Jeunes</b>	<b>49,1%</b>	<b>50,9%</b>	<b>1599220</b>	<b>47,0%</b>	<b>53,0%</b>	<b>1848459</b>	<b>48,0%</b>	<b>52,0%</b>	<b>3447679</b>
<b>% milieu de résidence</b>			<b>46,4%</b>			<b>53,6%</b>			

La distribution des jeunes à travers les régions met en évidence une forte concentration dans la région de Dakar qui abrite à elle seule plus du quart (¼) de la population de cette catégorie comme le montre le tableau ci-après. Ils sont en effet 26,6% des jeunes à résider dans cette région. La 2<sup>ème</sup> région de concentration des jeunes est Thiès. Les régions de Kaolack et de Diourbel se positionnent au 3<sup>ème</sup> rang. Les régions de Ziguinchor et de Matam détiennent les populations de jeunes les plus faibles.

Tableau 8.8 : Répartition des jeunes par région et selon la catégorie d’âge (effectifs et pourcentage)

Région de résidence	15-19 ans		20-24 ans		25-34 ans		Total Jeunes	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Dakar	275.406	30,1%	263.119	28,7%	376.974	41,2%	915.499	26,6%
Diourbel	124.968	35,0%	94.156	26,4%	137.517	38,6%	356.641	10,3%
Fatick	66.757	35,8%	48.255	25,9%	71.573	38,4%	186.585	5,4%
Kaolack	126.623	35,9%	91.286	25,9%	134.430	38,2%	352.339	10,2%
Kolda	89.233	35,3%	62.243	24,6%	101.351	40,1%	252.827	7,3%
Louga	78.782	35,0%	58.454	25,9%	88.126	39,1%	225.362	6,5%
Matam	50.788	36,4%	36.792	26,4%	51.931	37,2%	139.511	4,0%
Saint-Louis	79.659	34,9%	60.433	26,5%	88.340	38,7%	228.432	6,6%
Tambacounda	68.379	34,6%	49.924	25,2%	79.567	40,2%	197.870	5,7%
Thiès	158.866	34,5%	124.891	27,2%	176.156	38,3%	459.913	13,3%
Ziguinchor	49.412	37,2%	35.001	26,4%	48.287	36,4%	132.700	3,8%
<b>Total</b>	<b>1.168.873</b>	<b>33,9%</b>	<b>924.554</b>	<b>26,8%</b>	<b>1.354.252</b>	<b>39,3%</b>	<b>3.447.679</b>	<b>100,0%</b>

Les régions de Diourbel, de Matam et de Louga, rappelons-le, sont confrontées depuis quelques décennies à une importante poussée migratoire qui engage plus particulièrement des jeunes hommes et dont la région de Dakar est une des principaux bénéficiaires. Les régions de Thiès et Ziguinchor restent connues pour être des bassins de main-d’œuvre domestique (composée surtout de jeunes filles) au profit, notamment, des centres urbains et, plus particulièrement, de cette même région de Dakar.

## II.2. Caractéristiques socio-économiques des jeunes

### a. Niveau d’instruction des jeunes sénégalais

D’après les données contenues dans le tableau ci-après, 39% des jeunes âgés de 15 à 34 ans ont effectivement accédé à l’instruction.

Parmi ceux qui n’ont pas pu y accéder, les femmes demeurent, à tous les niveaux, les plus désavantagées : plus de 2 jeunes femmes sur 3 se retrouvent en effet parmi les personnes qui n’ont aucun niveau d’instruction. Les pourcentages les plus élevés sont observés dans la tranche d’âges 25-34 ans où on peut noter que plus de 7 cas sur 10 (soit 71,8%) se retrouvent dans cette catégorie. Cette situation tend toutefois à se résorber avec les catégories plus jeunes mais dans des proportions faibles.

Tableau 8.8a: Répartition des Jeunes selon le niveau d’instruction par groupe d’âge et sexe (en pourcentages)

Niveau d’étude	Groupes d’âges									Ensemble		
	15-19 ans			20-24 ans			25-34 ans			Masc	Fém	Total
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total			
Aucun	50,5	61,0	55,9	54,6	64,2	59,5	59,0	71,8	65,7	54,9	66,1	60,7
Préscolaire	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2
Primaire	24,1	21,8	22,9	22,6	21,0	21,7	19,6	16,1	17,8	21,9	19,3	20,6
Moyen	18,6	12,6	15,5	10,1	6,9	8,5	9,4	6,0	7,6	12,7	8,5	10,5
Secondaire	6,4	4,2	5,3	7,8	4,8	6,3	6,5	3,4	4,9	6,8	4,1	5,4
Supérieur	0,5	0,3	0,4	4,8	3,1	3,9	5,3	2,3	3,7	3,5	1,9	2,7
<b>Total</b>	562066	606807	1168873	451791	472763	924554	640003	714249	1354252	1653860	1793819	3447679

Dans l’ensemble, au moins 20,6% des jeunes ont atteint le cycle primaire (soit 1 jeune sur 5). Au moins 1 jeune sur 6 (soit 15,8%) a réussi à accéder à l’enseignement moyen et au secondaire et environ 1 jeune parmi 40 a pu bénéficier d’un enseignement de niveau supérieur (soit 2,7%). L’examen des niveaux révèle une insertion différentielle selon le sexe qui dénote une représentativité féminine très en-deçà de celle des hommes, cela à tous les niveaux d’instruction. Cette situation transparaît nettement dans le tableau 8.8b qui révèle ainsi, à tous les âges, des écarts de niveau dans l’accès à l’instruction.

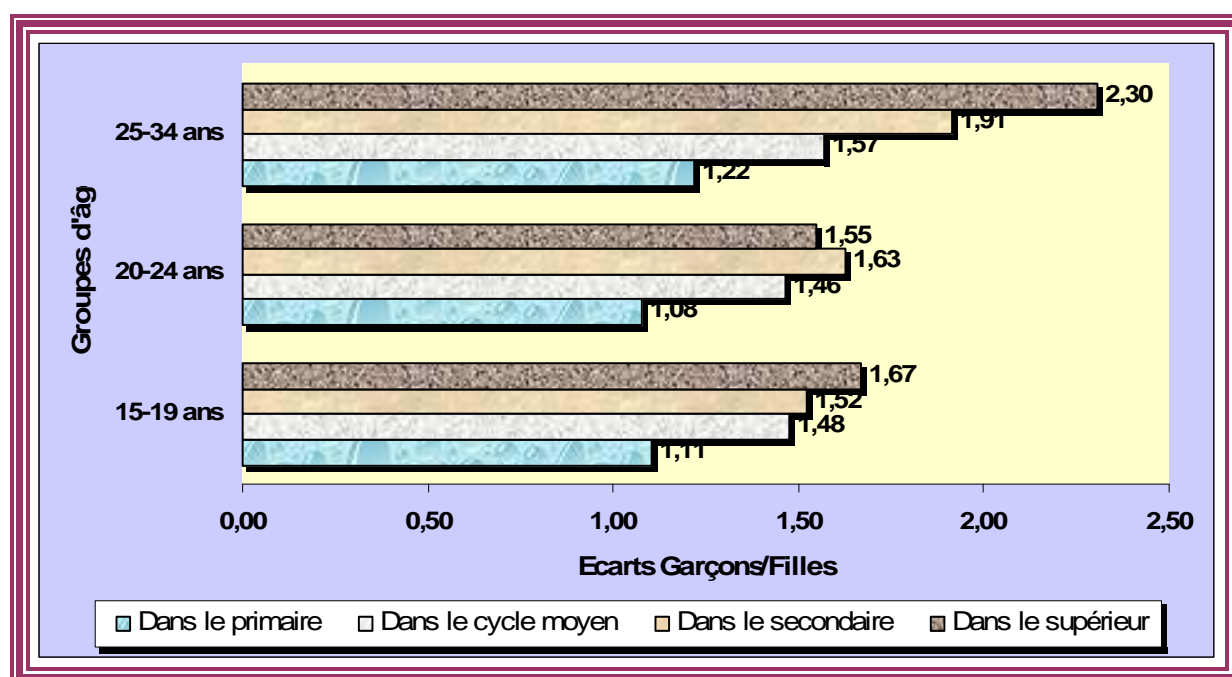
Tableau 8.8 b : Ecart de niveaux d’instruction entre sexe au Sénégal (ratio H/F)

Niveau d’études	Groupes d’âges			Ensemble
	15-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	
Préscolaire	1,00	1,00	1,50	2,00
Primaire	1,11	1,08	1,22	1,13
Moyen	1,48	1,46	1,57	1,49
Secondaire	1,52	1,63	1,91	1,66
Supérieur	1,67	1,55	2,30	1,84

Source : Tableau 8.8, ci-dessus

Le ratio obtenu en rapportant les niveaux d’instruction des hommes à celui des femmes, laisse nettement apparaître, à chaque niveau, des écarts entre sexes qui persistent dans tous les groupes d’âge mais tendent aussi à se résorber parmi les « nouvelles » générations (15-19 ans) à l’instar de l’évolution notée plus haut chez les jeunes non instruits. C’est ainsi que lorsqu’on examine le niveau d’instruction primaire, on constate que l’écart en terme de niveau d’insertion passe de 22 au profit des jeunes hommes âgés de 25 à 34 ans à 11 au niveau des adolescents de 15-19 ans. Dans le même temps, au niveau du secondaire, la présence masculine, qui dépasse de 91 celle des femmes, amorce une chute pour se hisser à 52 au sein du groupe des adolescents. Enfin, chez les jeunes qui ont atteint le supérieur, on assiste à une réduction notable de la sur-représentativité masculine qui passe ainsi d’un écart de 130 parmi les jeunes de 25 à 34 ans à 67 au niveau des adolescents. Le graphique qui suit en donne une illustration plus nette.

Graphique 8.5 : Ecarts de niveau d’instruction entre garçons et filles (niveaux primaire, secondaire et supérieur)



Source : Tableau 8.8b, ci-dessus

## b. Activité économique et occupation professionnelle des jeunes

En 2002, plus de la moitié (51,7%) des jeunes au Sénégal sont actifs. Parmi eux, on compte 46,4% de jeunes qui ont une occupation et 5,3% qui se déclarent être en chômage. Parallèlement, on note que 13% des jeunes sont catégorisés comme élèves ou étudiants, tandis que les jeunes femmes au foyer constituent un peu plus du ¼ de cette population de jeunes (soit 28,6%). On recense, en plus, de faibles proportions de jeunes dans d’autres catégories non spécifiées (6,3% environ). La mendicité est d’une importance quasi-marginale de même que la proportion des jeunes dont l’activité a été limitée pour des raisons de maladie ou d’accidents. L’importance de ces catégories défavorisées varient entre 0,1 et 0,2% des jeunes comme on peut le noter à partir du tableau qui suit.

Tableau 8.9: Répartition des jeunes de 15 à 34 ans selon l’occupation par milieu de résidence et sexe (au cours de 12 derniers mois) (% en colonne)

Occupation	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
Occupé	59,8	25,0	42,1	75,8	27,5	50,2	68,2	26,3	46,4
Chômeur	10,9	4,6	7,7	5,7	1,2	3,3	8,2	2,8	5,3
Elève étudiant	23,0	16,9	19,9	10,0	4,5	7,1	16,1	10,1	13,0
Femme au foyer		48,0	24,5		60,7	32,2		55,0	28,6
Accident/malade	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Mendiant	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres	6,1	5,2	5,6	8,1	5,8	6,9	7,2	5,5	6,3
<b>Sénégal</b>	784991	814228	1599219	868868	979590	1848458	1653859	1793818	3447677

De façon plus spécifique, lorsqu’on examine les niveaux d’insertion, l’activité économique des jeunes apparaît plus développée en zone rurale et auprès des hommes. Quant au chômage, il reste 2 fois plus marqué en milieu urbain. En zone urbaine, l’insertion des jeunes dans le milieu scolaire/universitaire est au moins 2 fois plus importante qu’en zone rurale. Dans ce créneau, les filles ont un niveau d’insertion plus faible que les garçons dans l’ensemble mais celles qui résident en zone urbaine demeurent plus que favorisées (entre 3 et 4 fois plus) par rapport à leurs consœurs vivant en zone rurale.

En revanche, une proportion importante des jeunes femmes reste au foyer. Au moins 3 jeunes femmes rurales sur 5 (soit 60.7%) entrent dans cette catégorie de même que 48,0 des jeunes femmes urbaines. Le poids des filles non scolarisées pourrait aussi justifier cette situation.

Dans la catégorie « autres », la prédominance masculine est générale : elle s’observe aussi bien en zone urbaine qu’en milieu rural.

### II.3. Etat matrimonial des jeunes filles au Sénégal

En 2002, près de 63% des jeunes sont des célibataires. La nuptialité au Sénégal a connu un recul par rapport à 1988 du fait, entre autres, de la scolarisation de plus en plus poussée des jeunes filles. Cependant, les mariages précoces continuent d’exister dans la société sénégalaise dans des proportions, sommes toutes, assez faibles<sup>23</sup>. On compte, en outre, entre 6% et 8% de jeunes filles de moins de 15 ans qui sont déjà mariées.

Au moins 3 adolescentes sur 10, âgées de 15 à 19 ans (soit 31%), sont engagées dans une union et environ 56% des jeunes filles âgées de 20 à 24 ans sont concernées. Entre 25 et 34 ans, on compte près de 4 femmes sur 5 (soit 78,7%) mariées sous le régime de la monogamie (40,6%) ou de la polygamie (38,1%).

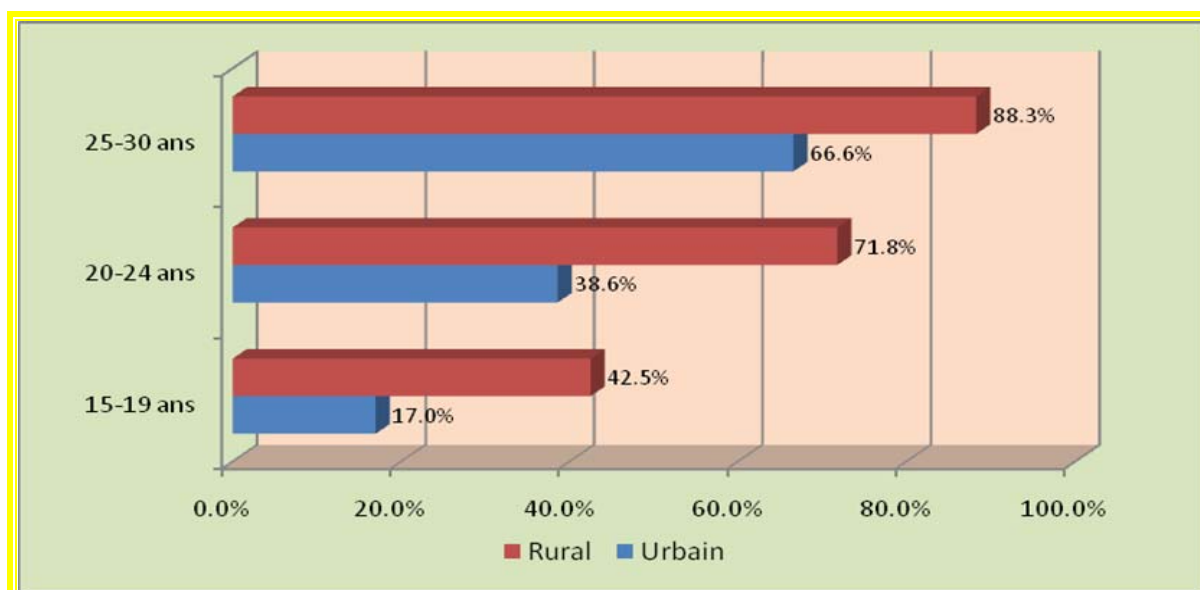
<sup>23</sup> cf. Chapitre 2 : Situation matrimoniale, pp : 17-27 infra

Tableau 8.10: Répartition des Jeunes filles selon le statut matrimonial par milieu de résidence et groupe d’âges

Situation matrimoniale	15-19 ans			20-24 ans			25-34 ans			Total	
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Célibataire	82,3	55,9	67,7	59,3	25,5	41,7	28,8	8,3	17,3	55,2	28,8
Monogame	11,0	25,4	18,9	26,2	39,4	33,1	42,8	38,9	40,6	27,5	34,4
Polygame	6,0	17,1	12,1	12,4	32,4	22,8	23,8	49,4	38,1	14,7	34,1
Veuf / Veuve	0,2	0,5	0,3	0,3	0,7	0,5	0,8	1,1	1,0	0,4	0,8
Divorcé	0,3	0,6	0,5	1,4	1,5	1,5	3,6	2,0	2,7	1,9	1,4
Autre	0,2	0,6	0,4	0,3	0,5	0,4	0,2	0,3	0,3	0,2	0,5
<b>Total non Célibataire %</b>	<b>17,7</b>	<b>44,1</b>	<b>32,3</b>	<b>40,7</b>	<b>74,5</b>	<b>58,3</b>	<b>71,2</b>	<b>91,7</b>	<b>82,7</b>	<b>44,8</b>	<b>71,2</b>
<b>Ensemble</b>	272420	334387	606807	227303	245460	472763	314506	399743	714249	814229	979590

De façon générale, le mariage des jeunes filles apparaît, à tous les âges, plus intense en milieu rural qu’en zone urbaine. Les variations selon le milieu de résidence tendent à se réduire avec l’élévation de l’âge comme on peut le noter à travers le graphique 8.6 ci-après.

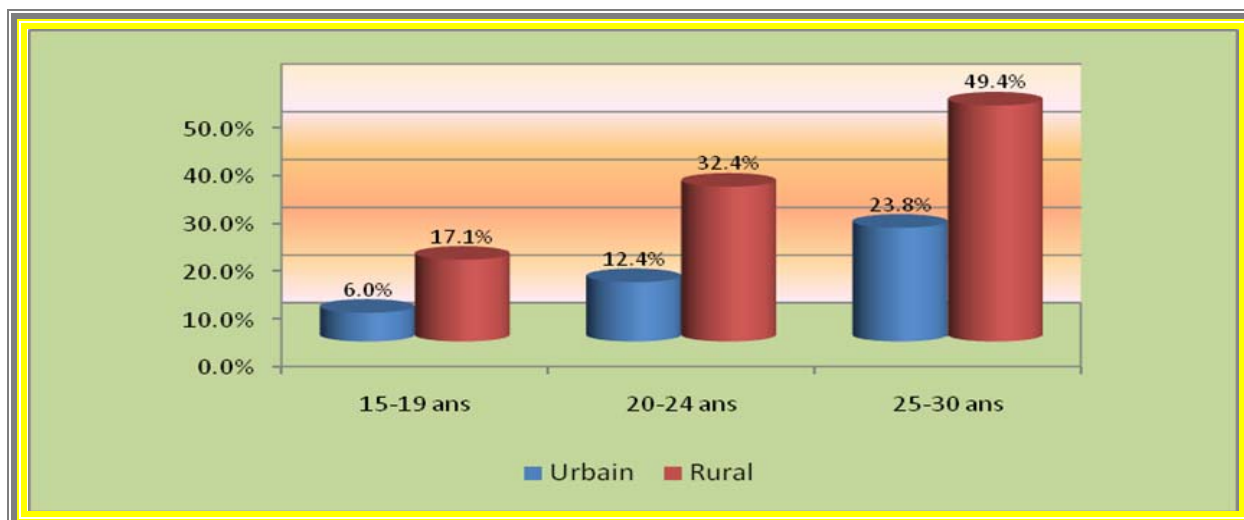
Graphique n° 8.6 : Proportion des jeunes femmes mariées selon l’âge et par milieu de résidence (en %).



Source : Tableau 8.10, ci-dessus

La polygamie des jeunes filles reste une autre caractéristique de la nuptialité au Sénégal. Elle touche entre 14,7% et 34,4% des jeunes femmes de moins de 35 ans. Son intensité est beaucoup plus grande en zone rurale et la polygamie tend à se renforcer chez les jeunes femmes plus âgées. Cependant, des écarts non négligeables sont notés entre femmes des villes et celles des campagnes.

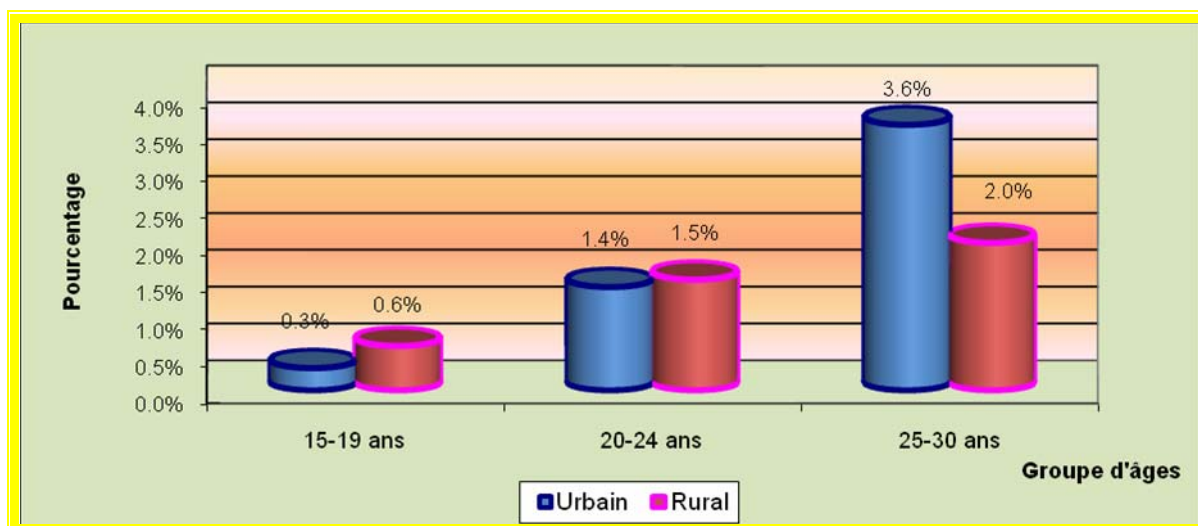
Graphique 8.7 : Proportion de jeunes femmes mariées en régime de polygamie selon l’âge et le milieu de résidence



Source : Tableau 8.10, ci-dessus

En ce qui concerne le divorce, le phénomène existe dans des proportions presque marginales chez les jeunes femmes : moins de 2% des jeunes femmes se trouvent, en 2002, dans cette situation. Des différences entre femmes rurales et urbaines sont faibles avant l’âge de 25 ans. Au-delà, on constate un écart beaucoup plus grand dans la prévalence de divorces affectant plus particulièrement les jeunes femmes des villes.

Graphique 8.8 : Proportion de jeunes femmes divorcées selon l’âge et le milieu de résidence en 2002



Une telle situation pourrait fournir des éléments d’explication à de nouvelles tendances constatées récemment dans le paysage urbain, à savoir l’accroissement de la proportion de femmes chefs de ménage ou encore la féminisation de la pauvreté (ESAM, 2001/2002), en ce sens qu’elle identifie ainsi des conditions pouvant favoriser le basculement dans des situations de vulnérabilité (DSRP, 2002).

### **III. CONCLUSION**

La jeunesse constitue une composante majeure de la population du Sénégal. Les jeunes constituent non seulement une importante part de la population, mais en plus, leur importance suffit à influencer le profil de la demande sociale ainsi que les priorités en matière de développement humain durable. Ces nouvelles générations qui sont la cible des plusieurs politiques et programmes, sont appelées à prendre le relais des actions de développement initiées aujourd’hui. Elles ont besoin, pour ce faire, d’être soutenues dans cette période de transition vers l’âge adulte, c’est-à-dire vers une insertion réussie dans le processus de production mais aussi en vue d’une intégration harmonieuse dans le processus de reproduction de la société sénégalaise.

Aujourd’hui, les jeunes au Sénégal représentent 50,7% de la population active totale du pays et constituent une part importante des chômeurs au Sénégal dont ils constituent 52% des cas. Sur le plan de l’instruction, une bonne partie d’entre eux n’a pas pu accéder à l’instruction, développer leurs capacités et potentiel propres et, ce faisant, être en position de compétitivité sur le marché du travail.

Cette situation des jeunes devra ainsi inspirer de nouvelles approches en matière de promotion des enfants et des jeunes et donner une meilleure orientation aux politiques et programmes de développement. Il sera question, entre autres, de corriger les disparités de genre tout comme les disparités régionales, facteurs d’inégalités, de mobilité et, partant, de déséquilibre entre sexes, entre régions et entre générations. Les enfants et les jeunes apparaissent de ce fait comme un groupe cible incontournable et un levier important de la politique de développement.